

Soutenance de thèse

PREPARATION DE VOTRE SOUTENANCE SUR ADUM

La soutenance constitue l'étape finale de votre parcours doctoral. Afin d'assurer le bon déroulement de votre projet de soutenance et le respect des délais réglementaires, nous vous invitons à prendre connaissance des informations et consignes ci-dessous avant d'entamer vos démarches.

Si votre soutenance est prévue entre le 1er septembre et le 24 décembre, **vous devez obligatoirement vous réinscrire avant d'effectuer votre déclaration de soutenance** (sans acquittement des droits d'inscription ni de la CVEC).

// Avant de commencer votre déclaration de soutenance sur ADUM

- **Lire attentivement** les "*Consignes pour conduire à bien votre projet de soutenance*" ci-dessous avant de débuter votre déclaration de soutenance.
- **Vérifier impérativement**, avant le dépôt sur ADUM, que votre manuscrit est correctement rédigé (notamment pour la citation des sources), en testant votre manuscrit sur **COMPILATIO** (Prise en main) et vous rapprocher de Muriel Mudry (référente COMPILATIO) pour toute question complémentaire.

// Déclarer votre soutenance

Une fois ces vérifications effectuées, **connectez-vous à votre compte ADUM** pour effectuer votre déclaration de soutenance en suivant ce **tutoriel ADUM**, qui vous guidera à chaque étape de la procédure.

SI...

- **Supplément de diplôme de doctorat à l'international**

Si vous êtes éligible au supplément de diplôme de doctorat à l'international, vous pouvez obtenir davantage d'informations en consultant ce document : Supplément de diplôme de doctorat à l'international. Pour effectuer votre demande, merci de compléter ce dossier.

- **Cas particuliers**, si votre soutenance prévoit :

 - une thèse confidentielle ;
 - une soutenance à huis clos ;
 - une soutenance organisée hors du site de l'ENTPE ;

 une demande d'autorisation doit être effectuée au moins **10 semaines avant la date de soutenance**, à l'aide des formulaires disponibles sur votre espace

ADUM. La demande complétée devra ensuite être transmise à **soutenance**.

Consignes pour conduire à bien votre projet de soutenance

/// Consignes pour le calendrier de préparation

Commencez le processus **10 semaines** avant la soutenance. Ce délai permet d'anticiper les différentes étapes de l'instruction du dossier : inscription, pré analyse de la composition du jury et vérification du manuscrit (plagiat COMPILATIO).

Vous pouvez prendre rendez-vous avec Sonia Cenille afin de planifier votre soutenance.

Dès qu'une date ou période de soutenance est envisagée ou modifiée, **il est impératif de contacter le service des soutenances en amont afin de vérifier que le calendrier prévisionnel reste compatible avec les délais administratifs.**

- si la soutenance a lieu en début d'année, **ajouter 15 jours** (prise en compte des vacances de noël),
- si la soutenance a lieu en septembre / octobre, **ajouter 1 mois** (prise en compte de la fermeture de l'ED en été),
- le **manuscrit** doit être déposé sur ADUM **8 semaines** avant la soutenance pour l'envoi aux rapporteurs.

/// Consignes de la Bibliothèque

- Au moment de votre déclaration de soutenance, **pensez à compléter le descriptif de votre thèse**. La qualité de ces données permettra la génération d’une page de

garde-type pour votre thèse, puis un signalement complet sur https://theses.fr/ et https://theses.hal.science/.

- Il vous sera demandé de vous positionner sur d'éventuelles confidentialité et/ou embargo de votre thèse. Pour en savoir plus sur ces notions, consulter ce document. Ces choix pourront ensuite être changés si besoin.

- Si votre thèse est rédigée en anglais, merci de tenir compte des recommandations (page 10 du tutoriel ADUM).
- Dans la section « Documents administratifs » de votre espace Adum, vous pourrez notamment télécharger :

 - La page de garde de votre thèse, personnalisée avec les données que vous aurez renseignées dans Adum
 - Le bordereau de thèse à compléter
 - Le contrat de diffusion à compléter (**la bibliothèque se chargera de faire signer la directrice**)

- **Votre dépôt de manuscrit sur ADUM ne sera considéré complet** que s'il est accompagné du "bordereau de thèse" et de votre "contrat de diffusion" (déposé dans la section « Mon profil »).

/// Consignes sur la communication autour de la soutenance

Les consignes à respecter pour la communication autour de la soutenance (à lire)

Après la soutenance

Vous disposerez d'un mois pour procéder au dépôt définitif de votre thèse dans

ADUM (3 mois si le jury a demandé des corrections dans l’Avis de reproduction).

Votre attestation de réussite ne sera établie, par la Direction de la Recherche, qu’après la remise de la version finalisée du manuscrit auprès de la Bibliothèque.

Comment déposer la version définitive de son manuscrit.

Le diplôme sera délivré ultérieurement (édition par lot).